

Suivi des crédits aux entreprises à Mayotte au 30 juin 2013

Au 30 juin 2013, l'encours total des crédits aux entreprises de Mayotte, déclarés au Service central des risques (SCR) de la Banque de France, s'élève à 471,4 millions d'euros, en hausse de 1,6 % sur le trimestre et de 14,4 % sur un an, principalement dû au dynamisme des crédits d'investissement. Les crédits mobilisés, qui représentent 80 % du total, atteignent 377,9 millions d'euros. Ils progressent à un rythme plus soutenu tant sur le trimestre (+8,1 %) que sur l'année (+37,2 %) et bénéficient de la bonne orientation des crédits à court terme (respectivement, +13,8 % et +7,8 %) et à moyen et long termes (respectivement, +7,6 % et +42,2 %). En revanche, l'encours de crédits mobilisables, qui s'établit à 93,5 millions d'euros, est en recul de 18,2 % sur le trimestre et de 31,4 % sur un an.

Avec respectivement 32 % et 30 % de l'encours total, les secteurs *Activités immobilières* et *Industrie*, qui poursuivent des projets structurants d'envergure (habitat social, eau et assainissement, production et distribution d'électricité), concentrent la majeure partie des crédits aux entreprises. L'encours des crédits accordés aux *Activités immobilières* est de 149,1 millions d'euros, en baisse de 0,4 % sur le trimestre, mais en nette hausse en glissement annuel (33,0 %). L'encours de l'*Industrie*, qui atteint 143,2 millions d'euros, a augmenté de 5,1 % sur le trimestre et de 14,7 % sur un an. Les autres principaux secteurs sont le *Commerce* (13 %), la *Construction* (9 %), le *Transport et l'entreposage* (9 %) et le *Soutien aux entreprises* (3 %). Ces six secteurs cumulent 96 % de l'encours total. Sur le trimestre, les encours de la *Construction* et du *Soutien aux entreprises* sont en hausse (respectivement de +6,8 % et +19,2 %) tandis que ceux du *Commerce* et du *Transport* se contractent (respectivement de -6,1 % et -2,3 %).

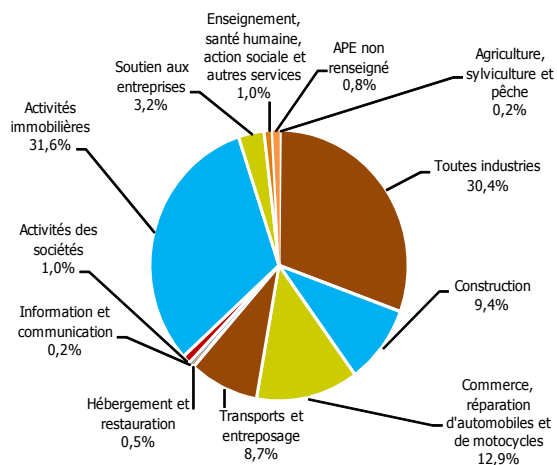
L'encours des crédits accordés aux grandes entreprises, après une forte progression au premier trimestre, enregistre à nouveau une augmentation importante sur le trimestre (+26,3 %) pour atteindre 110,3 millions d'euros. Sur un an, il a été multiplié par 39, sous l'effet d'une importante opération d'investissement dans l'énergie, et représente désormais la plus forte part avec 47 % de l'encours total (hors holding et activités immobilières). L'encours des petites et moyennes entreprises s'élève à 77 millions d'euros (33 % de l'encours total), en régression de 3,4 % sur le trimestre et de 17,5 % sur l'année, principalement dû à la baisse sensible des crédits à moyen et long termes (-6,7 % sur le trimestre et -23,8 % sur un an). L'encours des crédits octroyés aux très petites entreprises se stabilise à 47 millions d'euros (+0,5 % sur le trimestre) et représente 20 % de l'encours total. Cependant, il enregistre une baisse de 20,1 % sur un an.

LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

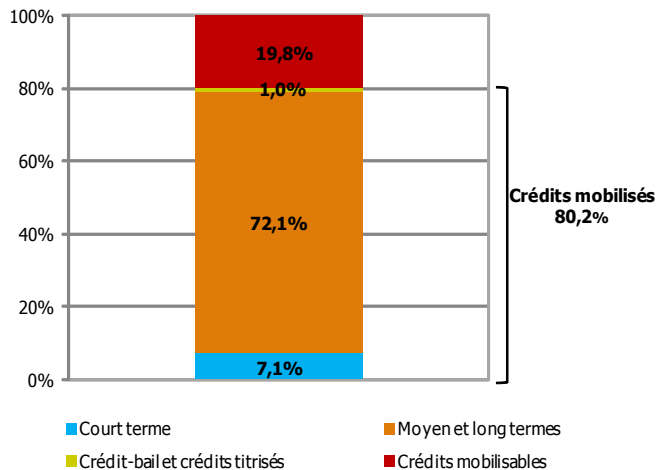
En millions d'euros	Crédits mobilisés			Crédits mobilisables			Crédits mobilisés et mobilisables		
	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Agriculture, sylviculture et pêche	0,7	-3,0%	33,6%	0,0	-	-	0,7	-1,5%	35,7%
Toutes industries	117,1	25,7%	175,5%	26,1	-39,5%	-68,3%	143,2	5,1%	14,7%
<i>dont industrie manufacturière</i>	15,8	4,6%	-7,0%	2,7	-18,9%	4,8%	18,5	0,3%	-5,5%
Construction	22,9	-2,0%	-11,3%	21,6	17,9%	22,8%	44,5	6,8%	2,5%
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	45,0	-7,8%	-5,3%	15,6	-1,2%	31,7%	60,6	-6,1%	2,1%
Transports et entreposage	32,6	-1,9%	21,6%	8,5	-4,0%	-45,8%	41,1	-2,3%	-3,3%
Hébergement et restauration	2,6	-0,1%	-13,6%	0,0	-14,3%	100,0%	2,6	-0,2%	-13,5%
Information et communication	0,7	-6,5%	-29,0%	0,1	11,7%	61,4%	0,8	-4,0%	-21,8%
Activités des sociétés	4,8	11,5%	9,2%	0,0	-	-	4,8	11,5%	9,2%
Activités immobilières	130,0	4,7%	22,9%	19,1	-25,5%	200,7%	149,1	-0,4%	33,0%
Soutien aux entreprises	13,2	27,0%	12,3%	2,0	-14,8%	2,0%	15,2	19,2%	10,8%
Enseignement, santé humaine, action sociale et autres services	4,7	-6,5%	5,2%	0,1	-1,7%	26,1%	4,8	-6,4%	5,4%
APE non renseigné	3,4	9,7%	85,2%	0,5	142,9%	142,9%	4,0	18,6%	63,2%
Total	377,9	8,1%	37,2%	93,5	-18,2%	-31,4%	471,4	1,6%	14,4%

"-" = Division par 0

Répartition des crédits par secteur d'activité

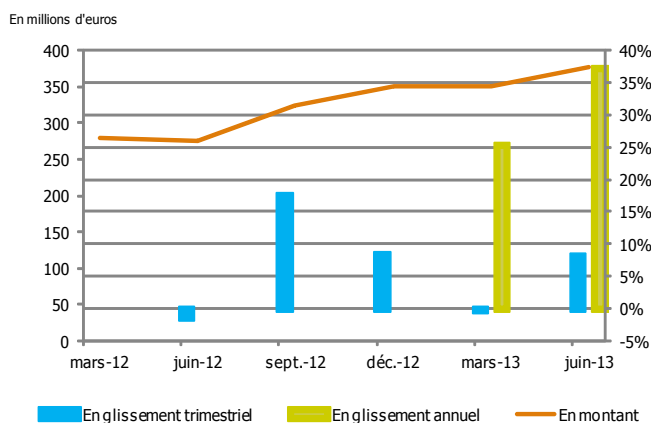


Répartition des crédits par terme

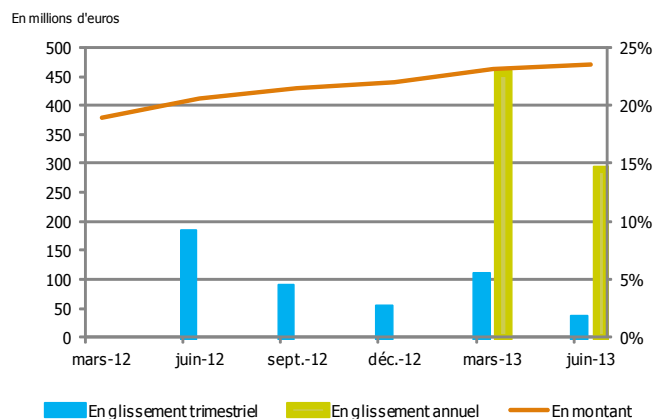


Évolution des crédits mobilisés et des crédits totaux

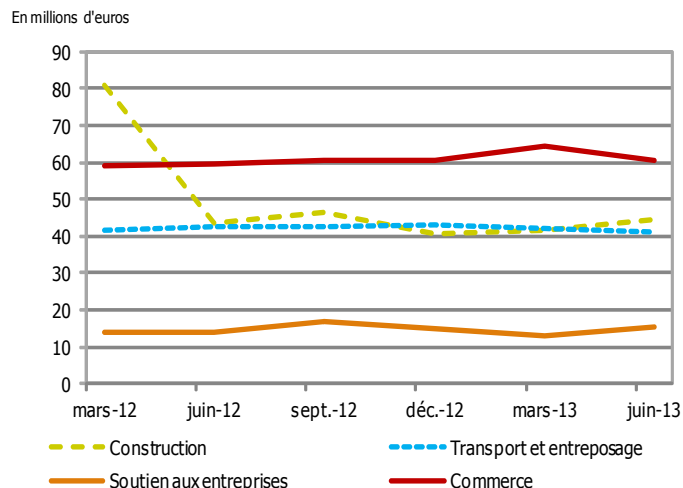
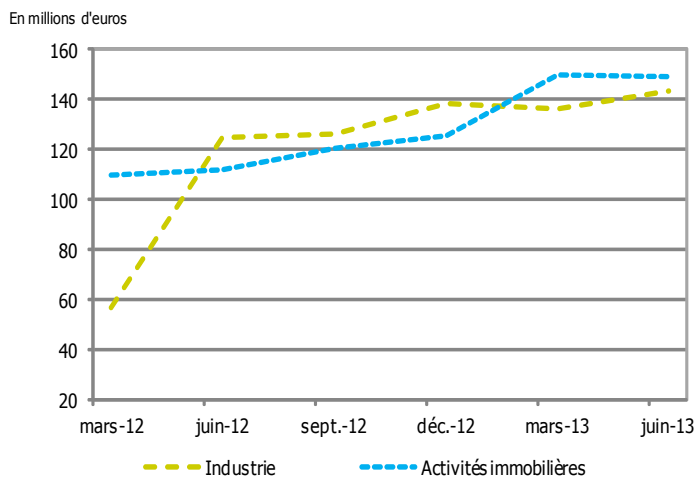
Evolution des crédits mobilisés



Evolution des crédits totaux



Évolution des crédits totaux dans les principaux secteurs d'activité

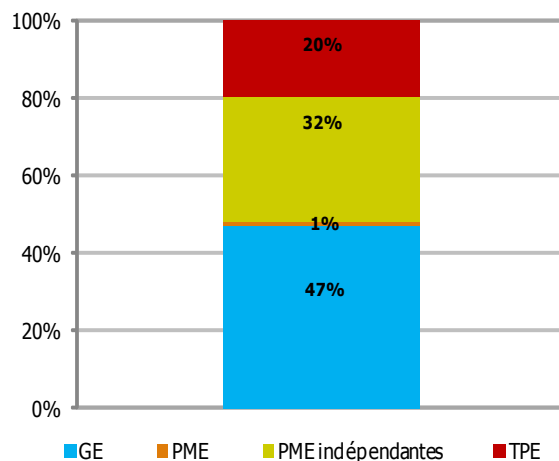
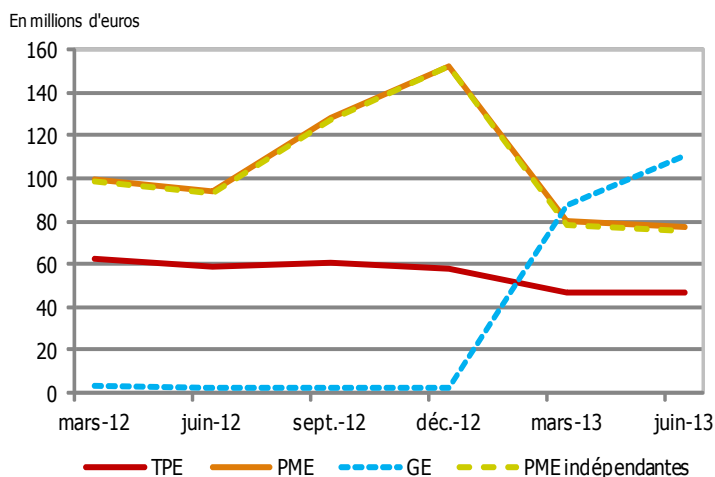


LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR TAILLE D'ENTREPRISES

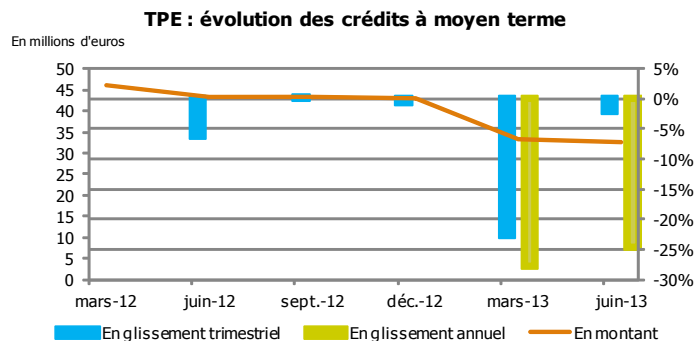
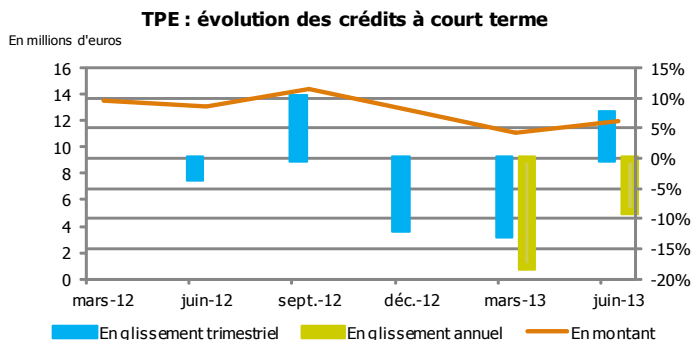
En millions d'euros	Nombre d'entreprises au 30/06/13	mars-12	juin-12	sept-12	déc.-12	mars-13	juin-13	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Crédits CT		0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,6	5,4%	-
Crédits MLT		2,6	2,5	2,4	2,2	86,5	109,5	26,6%	4258,2%
Crédit bail		0,8	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	-11,6%	-38,2%
Divers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Total GE	4	3,5	2,8	2,7	2,4	87,3	110,3	26,3%	3878,5%
Crédits CT		13,6	16,8	17,1	17,5	17,0	18,6	9,1%	10,3%
<i>dont PME indépendantes</i>		13,2	16,4	16,7	17,2	16,6	18,2	9,7%	10,7%
Crédits MLT		85,0	76,3	110,5	134,2	62,3	58,1	-6,7%	-23,8%
<i>dont PME indépendantes</i>		85,0	76,3	110,5	134,2	60,9	56,7	-6,9%	-25,7%
Crédit bail		0,7	0,4	0,3	0,3	0,6	0,5	-10,0%	24,3%
<i>dont PME indépendantes</i>		0,7	0,4	0,3	0,3	0,6	0,5	-10,0%	32,2%
Divers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Total PME	64	99,3	93,6	128,0	152,1	79,9	77,2	-3,4%	-17,5%
<i>dont PME indépendantes</i>	62	98,9	93,2	127,6	151,7	78,1	75,4	-3,4%	-19,0%
Crédits CT		13,5	13,1	14,4	12,7	11,1	11,9	7,5%	-8,8%
Crédits MLT		46,1	43,3	43,4	43,1	33,3	32,6	-2,1%	-24,6%
Crédit bail		2,5	2,4	2,2	2,1	2,3	2,4	5,1%	0,3%
Divers		0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	-2,1%	-7,9%
Total TPE	393	62,3	58,9	60,2	58,1	46,8	47,0	0,5%	-20,1%
Holding et administrations d'entreprises	8	4,1	4,1	4,0	3,9	4,0	4,0	-0,7%	-2,9%
Activités immobilières	178	106,5	109,4	119,2	123,4	127,5	133,3	4,6%	21,9%
Divers	40	3,7	6,8	9,6	11,0	4,2	6,0	44,1%	-11,7%
TOTAL entreprises	687	279,4	275,5	323,6	350,9	349,7	377,9	8,1%	37,2%
Total crédits CT		28,3	31,1	33,8	31,9	29,4	33,5	13,8%	7,8%
Total crédits MLT		245,2	239,0	284,7	314,2	315,7	339,8	7,6%	42,2%
Total crédit bail		4,2	3,8	3,5	3,3	3,0	3,1	1,1%	-19,4%
Total crédits titrisés		1,7	1,6	1,6	1,5	1,5	1,4	-2,9%	-10,4%
TOTAL crédits mobilisés		279,4	275,5	323,6	350,9	349,7	377,9	8,1%	37,2%
TOTAL crédits mobilisables		98,5	136,4	106,2	89,8	114,3	93,5	-18,2%	-31,4%
TOTAL	687	377,8	411,9	429,8	440,7	464,0	471,4	1,6%	14,4%

"-" = Division par 0

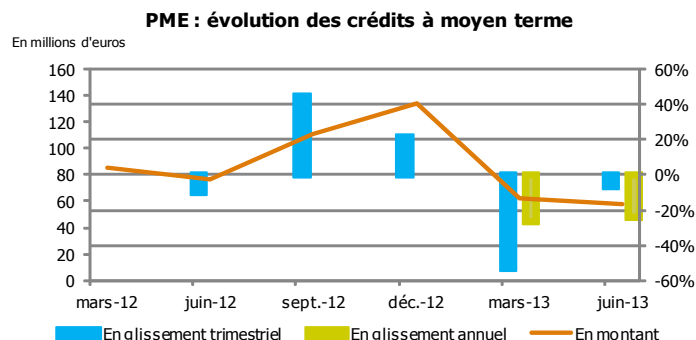
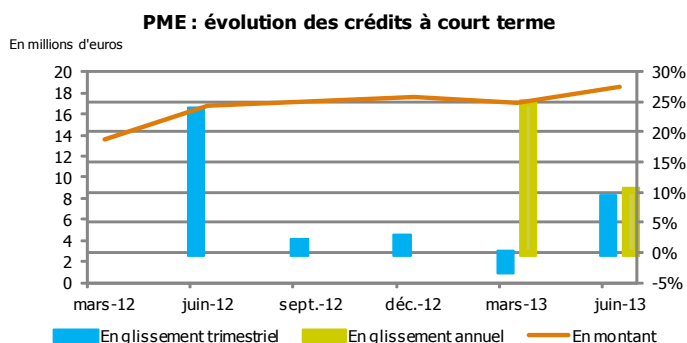
Évolution et répartition des crédits mobilisés par taille d'entreprises



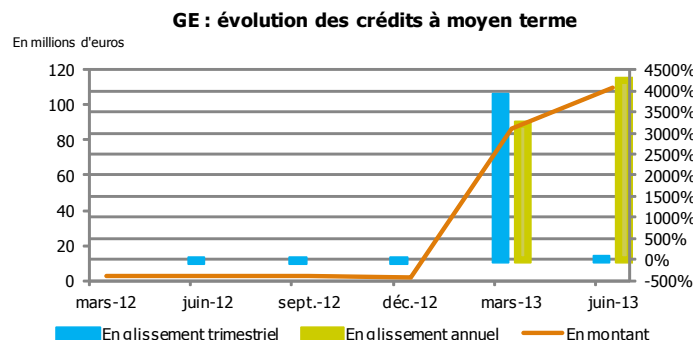
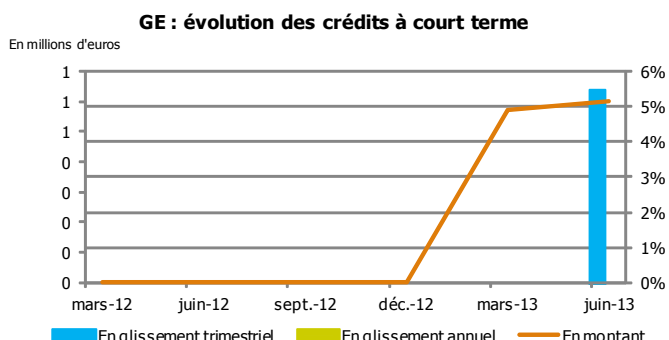
Évolution des crédits mobilisés des TPE par terme



Évolution des crédits mobilisés des PME par terme



Évolution des crédits mobilisés des GE par terme



MÉTHODOLOGIE

Les données utilisées sont établies à partir des déclarations des établissements de crédit au Service central des risques (SCR) de la Banque de France, dès lors que les concours accordés aux entreprises localisées dans les départements d'outre-mer ou les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin dépassent le seuil de 25 000 euros. Les déclarations portent sur les crédits mobilisés (comprenant les crédits à court terme, à moyen et long termes, le crédit-bail et les crédits titrisés) et les crédits mobilisables (partie non utilisée des crédits confirmés et des crédits documentaires, ainsi que la partie non disponible des crédits en compte d'affacturage). Concernant les entrepreneurs individuels, seuls les encours professionnels sont déclarés.

Les entreprises sont classées en plusieurs catégories (classification figée sur un an) en combinant plusieurs critères :

- les **Grandes entreprises** (GE) sont celles dont le niveau d'activité est supérieur ou égal à 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à des niveaux sectoriels (correspondant au plus fort endettement, calculé au niveau du 95^e centile), ou dont le maximum de l'encours de crédits mobilisables sur les 12 derniers mois dépasse 20 millions d'euros ;
- les **Petites et moyennes entreprises** (PME) sont celles dont le niveau d'activité est compris entre 1,5 et 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à 1 million d'euros ;
- les **Très petites entreprises** (TPE) sont celles dont le niveau d'activité est inférieur à 1,5 million d'euros, sous réserve que l'encours des crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) soit inférieur à 1 million d'euros et le maximum de l'encours mobilisable ne dépasse pas 20 millions d'euros.

Par ailleurs, des regroupements spécifiques sont effectués pour isoler les holdings et les entreprises du secteur « activités immobilières ».

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : Y. MAYET
Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : octobre 2013